

Papyrus



PB-PP|B-01478
BELGIE(N)-BELGIQUE

Trimestriel n°82/2020
ÉTÉ
Bureau de dépôt
Bruxelles X - P204025

Ligue Libérale des Pensionnés
rue de Livourne 25, 1050 Bruxelles - Tél. : 02/ 538 10 48

www.llp-asbl.be



sommaire

Analyse « Seniors et priorisation des malades »	2-5
Enquête « Seniors et confinement »	6
Témoignages – impressions de nos seniors	7-11
Les masques	12-15
Actualités	16
C'est arrivé près de chez vous	17-19

édito

Covid-19 : Dépasser la peur, et rester lucides...!

Sans surprise, ce Papyrus est composé en grande partie d'articles en lien avec le Covid-19.

Ce virus, qui s'est invité de manière brutale dans nos vies, semble avoir soudainement redessiné les contours de nos existences.

La LLP, comme tout le monde, a été impactée.

Mise à l'arrêt d'une grande partie de nos activités habituelles, fin des rassemblements dans vos amicales, nous sommes comme le Monde, en attente... Et hors de question de vous mettre en danger, donc aucun déconfinement n'est prévu dans l'absolu immédiat.

Nous y verrons plus clair, avec vous, une fois l'été passé...

Mais cette période de pause est aussi l'occasion de réfléchir à notre fonctionnement, de lancer de nouvelles façons de travailler, de nouvelles façons de communiquer avec vous, afin de vous proposer une action toujours plus pertinente, cohérente, et efficace.

Vous avez d'ailleurs été nombreux à répondre au sondage que nous avons lancé, et nous vous en remercions ! Marin, notre nouveau chargé d'étude, a pu dépouiller vos réponses, et vous propose une analyse du confinement tel

que vu par vous, au plus près de votre réalité. Une présentation de celle-ci (ainsi que de son analyse sur la délicate question de la priorisation des malades) est disponible dans ce magazine, mais nous vous invitons à consulter l'intégralité et à nous communiquer vos remarques et réactions.

Enfin, de quoi sera fait notre futur ?

Quel sera le « monde d'après » ? L'Europe, sortant à peine de la crise du Brexit (voir notre article dans ce magazine) saura-t-elle se montrer à la hauteur, dépasser les jeux d'influence et les petits calculs ?

Ce moment d'angoisse et de profond questionnement doit-il forcément déboucher sur une version encore empirée de notre Monde, ou saura-t-il au contraire ouvrir la voie à un moment d'espoir, de changement positif et durable ?

A la LLP, mus par le refus du défaitisme et notre foi en l'action, nous voulons le croire..!

Sylvain Etchegaray
Directeur.



Analyse « Seniors et priorisation des malades »

Seniors et priorisation des malades

Depuis plusieurs mois, nous sommes confrontés aux réalités de la pandémie du Covid-19. D'aucuns parlent de guerre, justifiant la mise en place de fortes mesures sanitaires. Les médias ont récemment rapporté un tragique *dilemme éthique* auquel devra peut-être faire face le corps médical : celui de la priorisation des malades. Au principe de l'égalitarisme semble se substituer celui de l'utilitarisme. D'autres crises frappent notre société et révèlent de profondes fractures au sein de la population : la migration, la pauvreté, l'environnement, produisent des *oubliés de la mondialisation*. Aujourd'hui, ce sont les seniors les principaux « sacrifiés du triage¹ ».

Contrairement à la France ou à l'Italie, les hôpitaux belges ne sont pas encore dépassés par la crise sanitaire. La quarantaine passe aux yeux de certains pour une mesure excessive, propre aux temps anciens ou aux régimes autoritaires ; ou alors, la menace paraît lointaine et les pays qui ne savent pas y faire face, comme l'Italie, payeraient mortellement les défaillances de leur système hospitalier et l'indiscipline de leurs citoyens.

En situation de pandémie pourtant, ce qu'il advient aujourd'hui ailleurs prévient sur ce qu'il peut arriver ici demain. Dans un article datant du 19 mars, *Le Soir* rapporte que « la question du tri des patients est déjà dans toutes les têtes². »

Ce que l'on craint, c'est que le pic d'hospitalisation submerge les services d'urgence, comme une mer qui se lève pour ensevelir le rivage. Afin d'anticiper ce jour, la Société belge de médecine intensive (SIZ) a publié une procédure servant à guider les institutions hospitalières :

« Le groupe de travail recommande que les patients âgés, résidant dans une maison de retraite et souffrant de troubles cognitifs graves, ne soient pas reconnus comme de bons candidats pour être référés aux soins intensifs ; ces patients pourraient cependant être admis dans une salle d'hôpital pour des soins de base³. »

La mise en place d'une « ligne directrice éthique » dans les établissements, afin que le poids de la sélection ne repose pas sur les épaules d'un seul individu, ne résout pas automatiquement les questions inhérentes à celle-ci. Il y a un décalage entre la situation réelle et l'applicabilité de critères standardisés. Il est en effet possible de douter du bon fonctionnement, en situation critique, de l'ordre

de priorisation tel qu'il est institué. Ce dernier dépendrait de ce que l'on appelle un *travail d'inférence*. Cela signifie que pour passer du général au particulier, le processus de tri résulte également d'une sélection dite discrétionnaire.

Pour des exemples d'étude, nous renvoyons le lecteur intéressé à la version complète de notre analyse.

Seniors et priorisation des malades

La situation évolue au jour le jour. La pandémie nous rappelle que nous sommes tous concernés par le destin de l'humanité, et le coût que payeront d'autres – il y a l'Italie, mais il y aura l'Afrique et l'Amérique Latine, bien moins préparés encore – doit nous interpeler. Les mots de Paolo Giordano, dans son ouvrage *Contagions*, sonnent fort et juste :

D'abord, il est impossible de trancher entre l'égalitarisme et l'utilitarisme. Aucun des deux principes n'est supérieur à l'autre, aucun n'est pleinement satisfaisant⁵. Et pourtant, lorsqu'il s'agit de sauver un grand nombre en peu de temps, le curseur se déplace vers le pôle de l'efficacité. Dans les faits, cela se concrétise notamment par la *priorisation des malades*.

« Quand vous lirez ces pages, la situation aura changé. Les chiffres seront différents, l'épidémie se sera étendue, elle aura atteint tous les coins civilisés du monde, ou aura été domptée – peu importe. Les réflexions que la contagion suscite maintenant seront encore valables. Car nous n'avons pas affaire à un accident fortuit ou à un fléau. Ce qui arrive n'a rien de nouveau : cela s'est déjà produit et cela se reproduira⁴. »

Ensuite, confier la sélection des vies à sauver au médecin ne fait pas de lui un « ange posté à l'entrée du royaume », rappelle Frédérique Leichter-Flack dans une récente tribune pour le journal *Le Monde*⁶, mais le décisionnaire ultime face à des événements qui le dépassent. Ce *dilemme éthique* ne sera pas sans conséquence sur le corps médical, pour lequel il est recommandé un soutien psychologique. Si le tri des malades marque l'opinion publique, nous pouvons raisonnablement penser qu'il sera accepté par la communauté qui n'aura d'autres alternatives que d'intégrer ce mode opératoire. Il paraît naturel, en situation d'urgence, d'appliquer des mesures d'urgence. D'autant plus que ce choix est confié à une autorité reconnue compétente – le corps médical. Nous avons néanmoins

émis, dans cette analyse, des doutes sur l'apparente neutralité des critères de sélection. Il ne s'agit en aucun cas de blâmer les médecins, de leur jeter l'opprobre. Les traitements procurés sont probablement les mieux adaptés en regard de l'urgence de la situation, et les seniors ne sont pas moins considérés que le reste de la population.

En revanche, l'objectif de cette analyse est d'ouvrir le débat sur le caractère urgent de cette situation qui fait des seniors les premiers concernés. Le principe utilitariste se substitue, partiellement et provisoirement, à celui égalitariste. Les jugements de valeur sont écartés : les mesures sont adaptées aux pratiques d'une *médecine de guerre*. Seulement, pourquoi sommes-nous en guerre ?



Seniors et priorisation des malades

Le concept de « continuum de triage » est intéressant pour mieux comprendre la situation dans laquelle nous a amené l'épidémie du Covid-19⁷. Quelque tragique puisse-t-elle être, la sélection opérée entre ceux qui auront accès aux soins de réanimation et ceux qui en seront exclus n'est que la dernière étape d'un long processus. Il faut remonter ce continuum de triage pour appréhender les autres sélections qui, en amont, ont été opérées.

Le manque de ressources est souvent intériorisé⁸, alors qu'il ne s'agit pas d'une donnée sur laquelle nous n'aurions aucune maîtrise et à partir de laquelle nous

serions forcés de faire du mieux possible. Autrement dit, la priorisation des malades n'est pas une fatale nécessité.

Pourquoi les masques et les places dans les hôpitaux sont-ils en nombre insuffisant ? Pourquoi ne sommes-nous pas mieux préparés face à une pandémie ? Aurions-nous pu faire autrement ? Il faut s'interroger sur les restrictions des budgets alloués à la santé, sur les réformes successives qui ont ôté à l'hôpital public ses moyens d'actions. Cette crise sanitaire entraînera à nouveau de lourdes répercussions économiques : y répondrons-nous par plus d'austérité ?

Au-delà de la tragédie...

Le triage apparaît parfois comme une « dramaturgie médicale et publique⁹ » permettant de naturaliser, par la théâtralisation de la pratique, une priorisation qui n'est, de fait, pas naturelle. De l'ordre est instauré là où, dans la confusion, dans l'urgence, régnerait le désordre¹⁰. Cette réorganisation touche les hôpitaux, les rues, mais aussi les consciences individuelle et collective. On peut ainsi se demander si le bon comportement – c'est-à-dire le confinement pour les uns, l'action quasi héroïque pour

les autres – n'est pas produit, en partie du moins, par la médiatisation du triage. En dévoilant l'horreur de ce dilemme éthique, les citoyens accepteraient la situation extraordinaire d'une part, adapteraient leurs actes pour éviter la propagation du virus d'autre part. Cette réflexion doit nous conduire à ouvrir le débat démocratique, non pas en exhibant le côté « tragique¹¹ » de la priorisation, mais en montrant qu'il s'agit de décisions sur lesquelles nous avons le pouvoir d'agir.

Retrouvez l'analyse complète sur : <http://www.llp-asbl.be/>

Analyse publiée le 14 avril 2020.

Analyse rédigée et mise en page par Marin Buyse, pour la Ligue Libérale des Pensionnés.

Seniors et priorisation des malades

Ouvrons le débat...

- Faut-il faire prévaloir le principe de précaution, plutôt que celui de la rentabilité, en matière de santé ? Par quelles réformes assurer à ce secteur sa vitalité économique ?

- Les critères de sélection sur lesquels repose le triage devraient-ils faire l'objet d'un débat démocratique ? Certes, les experts semblent disposer d'un pouvoir divin, celui de décider qui *faire vivre* et qui *laisser mourir* ; pourtant, certains craignent que ce débat soit perturbé par l'excès de sensationnalisme. Une telle question a déjà été posée aux Belges afin d'évaluer l'*acceptabilité sociale* de mesures visant à réduire les dépenses de santé publique ; les résultats sont interpellants. Un récent sondage révèle ainsi que 40 % de la population est en accord avec la proposition suivante : « En n'administrant plus de traitements coûteux qui prolongent la vie des plus de 85 ans¹² ».

Pour aller plus loin...

Quelques études abordables :

- Leichter-Flack, Frédérique, *Qui vivra qui mourra : Quand on ne peut pas sauver tout le monde*, Paris, Albin Michel, 2015, 208 p.
- Pierru, Frédéric, Pierre-André Juven, et Fanny Vincent, *La casse du siècle : A propos des réformes de l'hôpital public*, Paris, Raison d'Agir, 2019, 192 p.

Quelques lectures plaisantes :

- Giordano, Paolo, *Contagions*, Paris, Le Seuil, 2020, 63 p.

Notes de fin

1 Leichter-Flack, Frédérique, « De l'état d'exception de l'urgence collective au rationnement invisible des politiques de santé publique. Enjeux d'un "continuum du triage" », *Presses Universitaires de France*, Les Cahiers du Centre Georges Canguilhem, 6, n° 1, 2014, p. 67-77.

2 Van Reeth, Clara, et Ludivine Ponciau, « Coronavirus : les hôpitaux s'apprentent à affronter le premier pic », *Le Soir*, 19 mars 2020, sect. Société. <https://plus.lesoir.be/>, Consulté le 29 mars 2020.

3 Meyfroidt, Geert et al., « Principes éthiques sur la proportionnalité des admissions aux soins intensifs durant la pandémie COVID-19 2020 en Belgique », *Belgian Society of Intensive Care Medicine (SIZ)*, 19 mars 2020 (modifié le 27 mars). <http://www.siz.be/covid-19-links/> Consulté le 29 mars 2020.

4 Giordano, Paolo, *Contagions*, Paris, Le Seuil, 2020, 63 p., p. 8.

5 Lachenal, Guillaume, Céline Lefève, et Vinh-Kim Nguyen, « Le triage en médecine, une routine d'ex-

ception ». *Presses Universitaires de France*, Les Cahiers du Centre Georges Canguilhem, 6, n° 1, 2014, p. 1-25.

6 Leichter-Flack, « "Le médecin qui trie les malades n'est pas là pour dire qui aura ou non droit à la vie, mais pour sauver le plus de vies possible" », *Le Monde*, 16 mars 2020, sect. Tribune. <https://www.lemonde.fr/>, Consulté le 29 mars 2020.

7 Leichter-Flack, 2014.

8 Lachenal et al., 2014.

9 Lachenal et al., 2014.

10 Keck, Frédéric, « L'avant-scène du triage. Simulation de pandémie à Hong Kong », *Presses Universitaires de France*, Les Cahiers du Centre Georges Canguilhem, 6, n° 1, 2014, p. 143-57.

11 Leichter-Flack, 2014.

12 Soumois, Frédéric, « Santé: est-il acceptable de cesser les traitements pour les plus âgés ? », *Le Soir*, 19 mars 2019. <https://plus.lesoir.be/>, Consulté le 8 avril 2020.

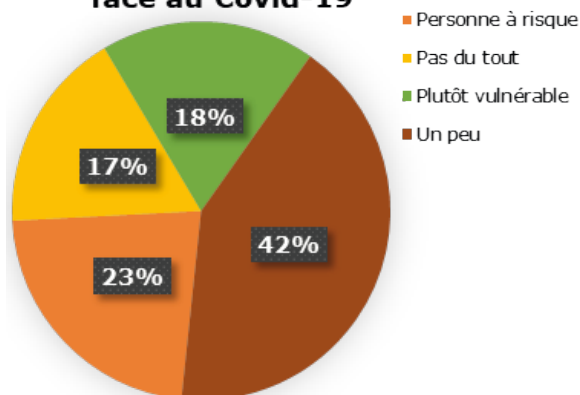
Seniors et confinement, la vie au temps du Covid-19 : premiers résultats

Victimes principales de la pandémie, les seniors ne vivent pas pour autant le confinement de la même façon. La LLP a réalisé une enquête par questionnaire auprès de 191 répondants âgés de 65 ans et +. Entre résignation et résilience, entre angoisse de l'avenir, solitude et joie de vivre, voici nos résultats préliminaires.

Plus de la moitié dit avoir des craintes par rapport à leur prise en charge médicale s'ils tombent malades durant la crise du Covid-19. Cela concerne différemment les sexes : tandis que 69.5 % des femmes déclarent avoir de telles craintes, les hommes ne sont que 41.7 %. La raison ? Le nombre insuffisant de places dans les hôpitaux est évoqué dans la majorité des cas.

70 % de ceux qui se considèrent « à risque » ou « plutôt vulnérable » craignent leur prise en charge ; inversement 70 % de ceux qui répondent ne « pas du tout » être vulnérables disent également ne pas être inquiets. Ces deux sentiments semblent donc liés.

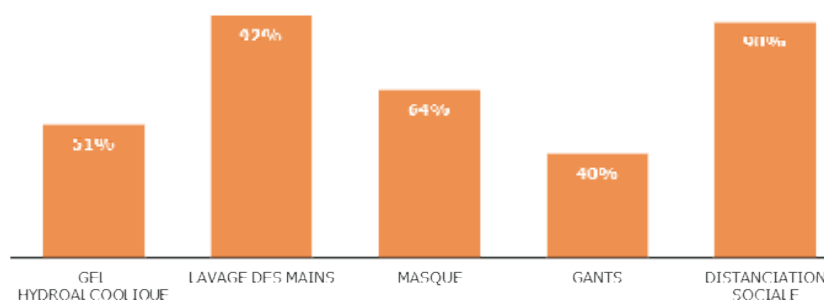
Sentiment de vulnérabilité face au Covid-19



- Parmi les seniors « plutôt vulnérable » ou « à risque », la raison principale donnée est le facteur âge. Les problèmes de santé, quant à eux, arrivent en seconde position.
- En ne comptant que les 75 ans et plus, le nombre de « à risque » passe de 23 % à 38 %.

Afin de respecter ce confinement, les seniors ont dû faire l'impasse sur nombre de plaisirs quotidiens : les visites des proches (68.6 %), la liberté de se déplacer (61.3 %), les liens sociaux (54.5 %) ou encore les sorties entre amis (44 %). Néanmoins, plusieurs études indiquent un lien entre l'âge et le bon respect des mesures d'hygiène, les seniors étant ceux qui suivent le plus strictement les consignes.

Principales mesures adoptées



Cette analyse explore divers aspects de la vie confinée des seniors pour rendre compte des bouscullements, parfois lourds et écrasants. Les résultats invitent à réfléchir sur *le monde d'après* : retour à la normale ou nouveau cap ?

Témoignages – impressions de nos seniors

Nos seniors vivent la situation comme ils peuvent. Certains la vivent mieux que d'autres selon leur situation familiale, caractère, état de santé ...

Nous avons voulu leur laisser la parole aux travers de témoignages écrits que nous partageons avec vous dans cette rubrique exceptionnelle.

RÉTROSPECTIVE AVANT COVID

Mi-mars 2020

Début 2020 le Comité est content, nous commençons avec au moins quinze personnes en plus qu'en 2019, l'ambiance lors des réunions est on ne peut plus conviviale. De mon côté, je n'ai jamais été aussi à l'avance : la visite du Shape en mars, la visite du Parlement Wallon à Namur en avril. Toutes ces activités remportent un franc succès, nous affichons complet ! En mai, nous irons visiter le Musée Martine à Mouscron où 2 générations se cotoieront (20 enfants et 15 adultes) et nous avons prévu également un déjeuner santé à la garderie pré-scolaire. Sans compter en juin, le festival de danses folkloriques de Tertre et en septembre le voyage à Nedde (près de Limoges). D'autres projets sont en gestation. Incroyable, tout "baigne dans l'huile". Ce sera une année EXTRAORDINAIRE qui vient de démarrer sur les chapeaux de roue.

Boum, bombe atomique !!!

Le coronavirus vient de faire son apparition. Les nouvelles sont de plus en plus mauvaises. En catastrophe, nous devons annuler par courrier la réunion d'avril et TOUT CE QUI SUIVRA LE SERA VRAISEMBLABLEMENT !!! J'avais espéré une amélioration mais rien. Je crains même de devoir annuler notre grand voyage de septembre... que de déçus non seulement au niveau du Comité mais aussi de tous les membres. Mais voilà nous avons perdu une bataille contre le Covid 19 mais, nous n'avons pas perdu la guerre (tiens, c'est pas mal ... je me demande si c'est bien de moi ??). Allez patience et prudence.

L'Amicale du Temps Jadis souhaite à tous : membres de la LLP et membres des diverses Amicales de passer à travers cette catastrophe et de nous retrouver tous unis, solidaires, heureux et en bonne santé.

Courage à tous.

Jean-Pierre Cuignet, Président de l'A.T.J. – Péruwelz

Je me porte très bien. Faut-il dire que je me considère comme une gâtée car j'ai une grande maison, un grand jardin et ma fille habite avec son copain dans l'appartement sous le toit. Donc elle n'est pas loin au cas où quelque chose m'arriverait. Mais en attendant, elle se tient à distance et je n'ai pas l'impression d'être seule. En plus j'ai un bon matou que je bombarde de caresses, il reçoit des rafales de bisous et trouve cela fort plaisant !

Tous les jours, je marche pendant 1h20 (4 km) ce qui me fait beaucoup de bien après mon électro-choc du mois de février. C'est bien simple: aujourd'hui je pète la forme. Bien sur, cela me fait drôle de ne pas voir mes amis et de ne pas partager un bon repas avec eux, mais je me dis que cela reviendra. Encore un peu de patience.

Fabienne de Sloovere

Le 21 novembre 1951

Guy, il est temps de te lever...

Sans doute dois-je m'ébrouer, passer mes mains à revers sur mes paupières endolories au sortir d'un sommeil profond,

Guy, lève-toi répète surement ma maman. Je me lève, un peu bougon sans doute, et tant bien que mal je finis par arriver dans la cuisine où mes parents et mes sœurs alignés en rend d'oignon me crie : « Bon anniversaire »

Six ans, j'ai six ans, est-ce que je savais ce qu'était un anniversaire ? Je me mets à pleurer...

Même six ans après la fin de la guerre, les séquelles se font encore sentir. Les cadeaux, qui foisonnent de nos jours, ne sont pas (encore) de mise.

Les soirées d'hiver sont longues et nous écoutons souvent nos parents raconter ce que furent ces cinq années de guerre. Les files éternellement longues devant des boulangeries qui vendent, contre des timbres de rationnement, des pains immangeables mais que l'on mange quand même, des soldats à la mine patibulaire qui effraient, le bruit des bombes qui tombent fracassant les maisons, meurtrissant des chairs, ôtant des vies. Ils nous rappellent aussi, les messages diffusés, par une radio crachotante, aux héroïques résistants, et écoutés confinés au coin du feu, l'oreille collée sur cette TSF en dépit des interdictions de l'occupant...

Cinq ans de confinement, certes pas intégral, mais pendant lesquelles il n'était pas rare de se calfeutrer dans les caves au moindre bruit de sirène. Louis, mon petit-fils, six ans, lui il sait depuis deux, trois années, quand c'est son anniversaire et que les cadeaux vont arriver. De maman, de papa, de mamy, de papy, de malou, de papou...

Le 18 mars 2020

Louis se lève, Louis se lève toujours très tôt, plutôt qu'Elise sa petite sœur. Il faut s'habiller, déjeuner. Il faut être vite prêt pour partir à l'école.

Sauf que maman lui dit : « il n'y a pas d'école, ni aujourd'hui, ni demain, ni après... jusque quand.... »

Des petites bombes rondes quelques peu boursoufflées, que l'on dirait affublées de petites tresses qui, quand elles se dressent sur des petites têtes africaines sont si belles à voir. Ces petites bombes sont tombées sur nous.

Elles ont envahi quelque fois nos corps, toujours nos cœurs.

Dur à comprendre, pour Louis, pour Elise sa petite sœur, pour nous...

Dur à comprendre que l'apprentissage de l'écriture, de la lecture, du calcul est mis entre parenthèse alors qu'on s'y mettait avec intérêt...

Dur que l'on ne peut plus trouver ses beaux bas en taclant l'adversaire sur le terrain de foot...

Dur de ne plus pouvoir faire éclater des petites bulles entre ses lèvres...Bbrrr

Dur de ne plus faire un bisou à mamy, papy à la sortie de l'école. Et de ne pouvoir avaler avec un œil complice une sucrerie de quatre heures. Mamy, maman n'a pas vu...

Dur de ne plus voir sa petite amoureuse....

A six ans, la vie, malheureusement, n'est pas toujours un long fleuve tranquille

Mais si le ciel s'ennuage parfois un peu, beaucoup, jusqu'à la folie, il finit aussi toujours par s'ouvrir sur une lumineuse « bleuté ».

Guy Renzonnet, Secrétaire de l'Amicale d'Ath

De notre côté, tout se passe bien. Evidemment le confinement, ce n'est pas drôle mais on surmonte avec philosophie. Nous avons la chance que tout le monde chez nous se porte bien: enfants, petits enfants, ... Ce qui nous manque ce sont les visites, excursions, spectacles, ... Vivement que ce fichu virus nous oublie !

Raymond et Gabrielle Vanderveken-De Bontridder

CORONAVIRUS – COMMENT VIVRE LE CONFINEMENT ?

Soyons positifs. Voyons le verre à moitié plein. Je ne veux surtout pas être négative. Ils sont nombreux à l'être. Nous ne pouvons que subir ce qui nous arrive. Soyons vigilants et prudents et nous nous retrouverons bientôt nombreux autour d'un bon verre de l'amitié et... **en bonne santé.**

Je me présente : je m'appelle **Monique, j'ai 71 ans**, deux magnifiques enfants et quatre petits-enfants qui habitent tous à l'étranger. Tant que je serai en bonne santé c'est moi qui irai les voir. **J'ai beaucoup de chance !!**

Mon fils **Arnold** vit avec sa famille à **La Palma (Isla bonita) aux Canaries.**

Chaque année, j'y passe l'hiver de janvier à fin avril et puis je reviens en Belgique, au printemps, comme les hirondelles.

Sauf que cette année, je suis confinée ici jusqu'à ce que le trafic aérien reprenne. Mais quand ? En juin, juillet ...août ?

Je m'occupe en faisant **un tapis en laine de Smyrne...** et au point de croix !

Voir photo ! J'ai acheté le canevas en 1976 quand mon fils est né.

J'ai inventé les dessins géométriques, et pendant une année, lors de mon congé sans solde, j'ai pu y travailler. **Ma fille Magali** avait deux ans et demi quand son petit frère est né.

Mais après la reprise du travail, deux enfants et tout le ménage à faire, je n'ai plus trouvé le temps. Une fois pensionnée je m'y suis remise.

Chaque année pendant quatre mois, à **La Palma**, j'y travaillais... sauf qu'auparavant je sortais beaucoup, avec la famille et les amis, visiter les beaux endroits de l'île, manger dans les petits restaurants sympas, jouer au scrabble duplicate avec les amis, inviter chaque samedi la famille à dîner, tenir une brocante chaque dimanche de 9h à 14h etc... **Tout cela m'est interdit !!**



Voilà pourquoi mon tapis avance bien grâce au confinement !!

J'ai un chagrin quand même, parce que je pense que je ne pourrai pas voir ma fille Magali qui habite avec sa famille à **New York**. J'ai déjà acheté mon billet depuis novembre 2019. **Mon vol est prévu le 15 juin 2020 ? Snif ! Snif !**

Bon courage à tous ...et à très bientôt !!

Portez-vous bien !

Monique Ruymen

IL ÉTAIT UNE FOIS... UN COVID-19... UN INFINIMENT PETIT...

Début avril 2020

Comme presque tous les matins, depuis bientôt treize ans, je traîne en prenant mon petit déjeuner. Un des privilèges de la retraite ! J'adore !

Machinalement mon regard se pose sur le calendrier affiché dans la cuisine. Un petit rappel des activités de la journée, de la semaine, du mois.

Nous sommes **début mars**, un planning LLP bien chargé au niveau réunions, informations, activités diverses...

À travers la porte-fenêtre, j'aperçois les primevères blanches et mauves qui colorent le parterre longeant la terrasse. Quelques mètres plus loin, au milieu de la pelouse, les premières jonquilles apparaissent... que du bonheur... j'ai repris, avec Jean-Luc, la garde des petits enfants le mercredi... plein de projets pour le vingt-deux mars et le dix mai avec la Fédération Nationale des Combattants : 2020 année des Commémorations de la fin des hostilités en 1945. Il y a du pain sur la planche !

Pourtant le onze mars les informations ne sont pas très réjouissantes. La Chine est en première ligne aux différents JT.

Le **Covid-19** s'emballa et fait des dégâts partout, on parle de Pandémie : Chine, Italie, Espagne et des mesures sont attendues en Belgique notamment au niveau des Écoles, le couperet tombe le **13 mars** en fin de journée ! Le spectacle annuel à l'école de deux de mes petits-enfants est annulé... après des mois de préparation. Le **18 mars** tout se précipite : nous sommes « en confinement » jusqu'au 3 avril !

Ce 29 mars, nous sommes inondés d'informations, pas toujours sérieuses, ni fiables ; les réseaux sociaux s'en donnent à cœur joie, un flot de commentaires, parfois irrespectueux, éclatent sur les murs... heureusement très vite nous pouvons obtenir des liens dignes de confiance (B-Alert par exemple). Le temps s'étire...

Je relis « **La Peste** » d'**Albert Camus**. Que de points communs...c'est étrange... la réaction des autorités, l'isolement dans certaines familles, l'interdiction de sortir de la ville, les réactions de la population...un éternel recommencement ! L'histoire se passe en 1940 !

Pour certains croyants, cette crise est un message de Dieu. L'homme est allé trop loin. Pour d'autres, c'est

une révolte de la nature, l'environnement se venge. La médecine toute puissante est confrontée à ses limites. Cette crise interpelle, c'est un arrêt sur image, c'est l'épée de Damoclès, il y a danger ! Il y a lieu de réfléchir, de se remettre en question, de revoir notre façon de vivre. L'homme, le maître de l'univers, le tout-puissant, l'infiniment grand se retrouve en peu de temps à la merci d'un infiniment petit. Un virus, dépendant d'une cellule vivante pour se développer, cet infiniment petit, sème la maladie, la mort mais va peut-être, c'est un espoir, être responsable de réflexions, de remises en question, de changements de comportements...quelle leçon !

Des gestes de solidarité apparaissent au fil des jours, à titre individuel, en groupe, des appels sont régulièrement lancés et beaucoup veulent apporter leur aide à leurs concitoyens. Certains, hélas, bravent les interdits au risque de leur vie et de la vie des autres. D'autres encore déversent leur rancœur sur la toile. Ainsi est l'être humain.

Cette solidarité est un message d'espoir, l'espoir d'une prise de conscience de notre responsabilité d'être humain, parmi d'autres êtres humains, vis-à-vis de tous et en accord avec notre univers.

Le Corona virus, le Covid-19, l'infiniment petit nous pourrit la vie, détruit des vies, à l'échelle mondiale. L'homme, cet infiniment grand, déploie ciel et terre pour remédier à cette crise sanitaire, sociale, économique. Il triomphera mais à quel prix ?

« **Au risque de se perdre** »... Mais de se retrouver grandi, plus humain, plus proche de la nature, plus respectueux ! « **L'espoir** ».....



Dessin de Rudy, un ami de Mme Wathelet

Françoise Wathelet de Tellin

Au fil de l'eau.

*Que la nature est belle.
Mais soudain elle se rebelle.
La nature a sa loi
et nous montre du doigt.*

*Humains qu'avons-nous fait ?
Nous voilà punis et confinés.
20 jours seule, je divague.
Besoin de liberté, je m'évade.*

*Au fil de l'eau,
tout redevient beau.
Perches, tanches, gardons ...
narguent des pêcheurs grognons.*

*Pâquerette, prêle, pissenlit...
Tout renaît, tout refléurit.*

*Bouleaux, peupliers, saules
se parent de chatons jaunes.*

*Passereaux, canards, poules d'eau
m'accompagnent au fil de l'eau.
J'ai même rencontré une tortue !
Pour elle c'est la grande aventure !*

*Et pour nous Humains,
De quoi sera fait demain ?*

Voilà je fais partie de l'amicale des pensionnés libéraux du pays d'Ath et depuis le mois de mars je suis rentrée dans le comité avec grand plaisir. Nous sommes une bonne équipe et nous aimons tous nos seniors c'est une joie de nous retrouver chaque 3^{ème} jeudi du mois mais avec cette crise sanitaire tout est annulé. Nous attendons des jours meilleurs.

Verset Germaine, Amicale Ath

DIVERS

Déclaration d'impôt

ATTENTION, FICHES DE PENSIONS 2021 UNIQUEMENT EN VERSION NUMÉRIQUE !

Avec la crise du Coronavirus, le confinement a profondément bouleversé le fonctionnement de l'administration notamment au Service des Pensions qui ne peut, cette année, imprimer et envoyer les fiches de pensions.

Mais ne vous inquiétez pas :

- Le Service Pensions a transmis à temps les fiches fiscales correctes au SPF Finances.
- Le SPF Finances utilise ces données pour la préparation des déclarations fiscales.

C'est pourquoi vous n'avez en principe pas besoin de fiche fiscale si vous :

- recevez une **proposition de déclaration simplifiée** : vos données ont bien été intégrées dans cette proposition.
- rentrez votre déclaration via **MyMinfin (Tax-on-web)** : vos données sont déjà préremplies.
- faites remplir votre déclaration par un **collaborateur du SPF Finances** : vos données sont connues des collaborateurs.

Si vous complétez une déclaration papier – et ne faites donc pas partie des catégories citées ci-dessus – vous avez besoin des informations relatives à votre pension. Cette fiche vous a certainement été envoyée dans ce cas.

Pour les personnes qui veulent vérifier les données de leur fiche de pension, vous pouvez obtenir un duplicata en

remplissant le formulaire de contact sur le site <https://www.sfpd.fgov.be/fr/formulaire-de-contact> ou en téléphonant au **numéro gratuit 1765** (dans les deux cas, munissez-vous de votre n° de registre national qui se trouve au verso de votre carte d'identité). Les après-midi sont une tranche horaire plus calme excepté le mercredi. Vous souhaitez faire remplir votre déclaration par un collaborateur du SPF Finances ? C'est possible en prenant un **rendez-vous au 02/575.56.67**. Un collaborateur vous rappellera le jour de rendez-vous fixé (ayez à portée de main votre carte d'identité et tous les documents nécessaires).

Il est possible qu'un collaborateur du SPF Finances prenne contact avec vous avant que vous ne le fassiez vous-même.

La LLP vous transmet ces informations pour vous aider dans vos démarches, mais tient à souligner que cette mesure (même si compréhensible en ces temps très particuliers) doit absolument rester exceptionnelle ! Les seniors ne sont pas prêts à passer au tout-dématérialisé.



Les masques

Si le port du masque n'est pas obligatoire, excepté dans les transports en commun pour les plus de 12 ans, il est cependant fortement conseillé.

En effet, après la distanciation de 1,5m, le lavage très fréquent des mains, la désinfection des zones de contact, la limitation des contacts ... le port du masque est un moyen de protection supplémentaire. C'est l'ensemble de toutes ces règles qui permettront de venir à bout ou du moins d'atténuer les effets de cette pandémie.

Si vous êtes amené à vous déplacer fréquemment, vous devez prévoir des masques en suffisance. Ceux-ci protégeront avant-tout les personnes que vous croiserez. Si tout le monde porte un masque, tout le monde pourra être protégé...

Les masques en papier s'utilisent une seule fois, ils doivent être jetés après chaque utilisation dans une poubelle fermée tandis que les masques en tissu sont réutilisables.

Une solution est d'en acheter en tissu ou encore d'en confectionner soi-même.

Le masque en tissu

Pour les personnes qui maîtrisent Internet, des tutoriels foisonnent sur YouTube©. Le choix ne manque pas. Pour les autres, voici quelques explications pour réaliser vos masques.

Matériel pour coudre 1 masque

- 2 carrés d'environ 21cm sur 21cm de coton.
- élastique plat ou cordon, lacet, bandelette de tee-shirt (découpée dans la largeur d'un vieux tee-shirt sur 3-4cms de large, cela formera une cordelette souple)
- filtre (essuie-tout, mouchoir en papier, filtre café, tissu micro fibre, ...) ou tout simplement 1 ou 2 carrés supplémentaires de coton de même dimension
- fil de fer souple ou ligature pour sac congélation en double épaisseur (facultatif)

Réalisation du masque avec filtre

Avant de confectionner votre masque, désinfectez votre machine à coudre et lavez bien vos mains. Surfilez le côté inférieur de chaque pièce de tissu afin qu'il ne s'effiloche pas. Pour une plus belle finition, vous pouvez faire une couture sous forme de pli rabattu.

Assemblez les 2 carrés de tissu face à face et les épingler. Cousez ensemble les côtés (avec 0,5cm de couture) excepté le bas du masque qui permettra de retourner le masque et également d'y insérer un filtre à la fin de la réalisation (photo 1).

1



Coupez les coins et retournez le masque par l'ouverture. Repassez le masque. Votre carré fait maintenant grosso modo 20x20 (photo 2)

2



Effectuez un pli de part et d'autre du carré et fixez avec une épingle de chaque côté. Répétez encore 1 fois cette opération pour obtenir au total 2 plis (photo 3)

3



Repassez fermement tous les plis. Ces plis sont indispensables, ils donneront du volume et de l'aisance pour le nez, la bouche et le menton.

Faites une couture latérale sur les plis (photo 4).

4



Vous pouvez insérer un fil de fer sur le dessus du masque pour mieux l'ajuster sur le nez.

Repliez 1cm sur le haut et l'envers du masque. Ce pli servira à y insérer le fil de fer. Vous pouvez également y glisser les élastiques ou les cordons du haut de chaque côté.

Mettez le fil de fer dans le pli et insérez en même temps un élastique ou un cordon de chaque côté. Faites une couture sur le contour de ce pli. Pour éviter que le fil de fer ne voyage dans le repli, faites une couture d'arrêt de chaque côté du fil de fer (photo 4). Cousez ensuite l'autre bout de l'élastique de chaque côté dans le bas du bas, près de l'ouverture.

Une fois le masque fini, insérez un filtre par l'ouverture (photo 5)

5



Vérifiez si vous arrivez à respirer normalement avec l'ajout du filtre.

Si jamais vos cordons ou élastiques se révèlent trop longs, il suffit de couper un bout de cordon de chaque côté ou de faire un nœud à chaque élastique.

Remarque : Ces masques sont réalisés avec une machine à coudre mais peuvent tout à fait être cousus à la main. Cela prendra juste plus de temps ...

Plutôt que l'ajout d'un filtre, vous pouvez prévoir plusieurs couches de tissu dès le départ et donc avoir 3 ou 4 carrés de tissu. Il suffit alors de coudre le dessous du masque une fois le masque retourné sur l'endroit.

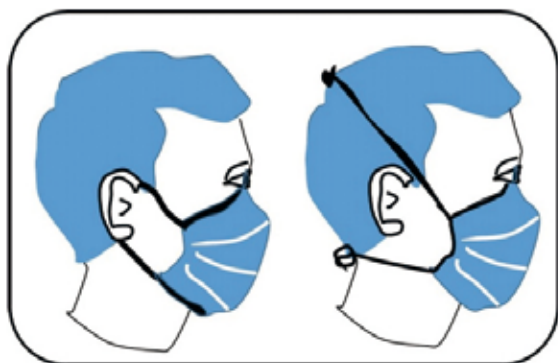
Mettre correctement son masque

Avant de le mettre sur le visage, nettoyez bien vos mains.

Prenez le masque par les cordons ou les élastiques (jamais par le tissu), nouer les deux cordons supérieurs derrière le haut de la tête au dessus des oreilles et les deux cordons inférieurs sur le dessus du cou ou encore placer les élastiques derrière les oreilles. Serrez bien votre masque pour éviter qu'il soit « lâche » sur les côtés.

Pour ajuster le masque devant votre bouche, menton et le nez, mettez des gants pour pouvoir étirer jusqu'en dessous du menton et bien le mettre sur le nez et pincez le fil de fer (si vous en avez mis un).

Voici un croquis reprenant les mauvaises utilisations du masque ...



Après utilisation, retirez le masque par les cordons ou élastiques et en attendant le lavage mettez-le dans un sachet en plastique ou une boîte en plastique hermétique entièrement dévolu à cet usage.

Illustrations Jean-Luc Gala - Professeur et de l'UCL



Entretien des masques en tissu

Après les avoir confectionnés, il est recommandé de les laver à 60°C (c'est la raison pour laquelle il vaut mieux utiliser du coton) dans votre lave-linge avec votre produit de lessive habituel pendant minimum 30'.

Au préalable, nettoyez votre lave-linge en lançant une machine à vide à 90°C. Faites sécher les masques lavés le plus rapidement possible (2h maximum après le lavage) dehors ou avec un sèche-cheveux. Le sèche linge n'est pas forcément recommandé, les avis divergent à ce sujet.

Vous pouvez également les laver en les trempant pendant une demi heure dans une casserole (toujours la même) d'eau bouillante avec du savon de Marseille ou produit de lessive. Il est inutile de mettre trop de savon, cela risquerait de rendre la désinfection moins efficace. Pensez à toujours laver vos mains avant toute manipulation des masques pour les mettre à sécher.

Si vous sortez chaque jour, vous devrez changer de masque chaque jour et donc les laver régulièrement. Vous devez donc disposer d'un stock suffisant. Vous pouvez les repasser légèrement afin de repositionner les plis.

Attention, les masques ne peuvent pas être mélangés avec le reste du linge.

Les masques en tissu doivent être lavés entre chaque utilisation à 60°C mais ils ne sont pas éternels non plus. Ils pourraient être lavés entre 20 et 30 fois et devraient être jetés après cela. Il est d'ailleurs conseillé

de vérifier l'état d'usure de vos masques afin de détecter toute déformation, trou ou élastique abîmé.

Si vous avez ajouté un filtre dans votre masque, celui-ci doit être remplacé dès qu'il est humide mais également chaque fois que vous changez de masque.

Rappel de quelques consignes

- Enlevez votre masque le moins souvent possible. Dès qu'un masque a été porté, il est potentiellement contaminé à l'intérieur et à l'extérieur.
- Si vous devez enlever votre masque pour une courte durée, par exemple pour boire, manger, vous moucher, éternuer, il est préférable de changer de masque chaque fois que vous l'enlevez et de le déposer dans un sachet hermétique spécialement dévolu à cet effet en attendant le lavage.
- Si vous optez pour un masque avec filtre, jetez à la poubelle votre filtre usagé et remplacez-le chaque fois que vous changez de masque.
- Ayez plusieurs masques avec vous. Le masque doit être remplacé après 4h d'utilisation intensive (pour une personne qui doit parler beaucoup) ou lorsqu'il devient humide ou souillé. Emmenez toujours deux sachets refermables, l'un pour les masques propres et l'autre pour les masques déjà portés. Identifiez chaque sachet pour éviter toute erreur de stockage.
- Lavez soigneusement vos mains avec de l'eau et du savon après avoir mis des masques portés (souillés) dans le lave-linge ou dans une casserole. Faites-en autant avant de retirer un masque du lave-linge, sous peine de contaminer le masque avec vos mains avant même de le réutiliser.
- Après chaque lessive, vérifiez si le masque n'est pas endommagé en le tenant devant la lumière pour repérer d'éventuels trous ou déchirures dans le tissu. Si c'est le cas, jetez-le immédiatement. Mieux vaut également s'en débarrasser si vous sentez que le tissu s'est fortement affiné, usé ou déformé.
- Dès que le masque est sec, rangez-le dans un sac ou une boîte en plastique hermétique. Étiquetez le sachet ou la boîte clairement pour éviter toute confusion avec des masques souillés.

Idées fausses

- Désinfecter son masque avec de l'alcool, Dettol ou de la Javel. Non, cela endommagerait les fibres du tissu, dégraderait ses capacités de filtration et serait nocif à votre santé et à l'environnement.
- Placer le masque dans un congélateur ou frigo. Non, le froid ne tue pas le virus.
- Laver les masques avec les autres vêtements. Non, le reste du linge ne supporterait pas une lessive à 60°C (température minimum pour désinfecter les masques)
- Placer le masque dans un four ordinaire ou un micro-ondes. Non, la preuve n'est pas faite que ce soit efficace et en plus cela risque de provoquer des accidents domestiques.

Plus d'infos :

<https://www.info-coronavirus.be/fr/> (mesures prises), <https://cdn.nimbu.io/s/gd6coro/assets/1588090828970/FAQ-Masque-2020-04-28.pdf> (informations sur le Covid-19 par le Pr Gala de l'UCL), https://cdn.nimbu.io/s/gd6coro/assets/1585641499328/Pattern%20Citizen%20Mask_FR.pdf (patron d'un autre masque selon le Pr Gala)

Actualités

AU MOMENT D'ÉCRIRE CES LIGNES NOUS SOMMES ENCORE DANS L'INCERTITUDE QUANT À L'ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE. SUITE À CELA, NOUS NE POUVONS CERTIFIER L'ORGANISATION OU NON DES ACTIVITÉS CULTURELLES MAIS ÉGALEMENT LES CONFÉRENCES, VISITES CITÉES CI-DESSOUS.

NOUS VOUS CONSEILLONS TRÈS FORTEMENT DE PRENDRE CONTACT AVEC LES ANIMATEUR/TRICES DE VOTRE RÉGION (VOIR LES COORDONNÉES EN PAGE 20) POUR EN SAVOIR PLUS !

→ OUVERTURE AU MONDE

- ▶ **Le jeudi 3 septembre à Freux** : Visite d'une pisciculture bio organisée par la LLP Luxembourg.
Renseignements : Andreea Genatzky au 061/21.50.80.
- ▶ **Le mardi 6 octobre à 14h30 à Loncin** : Rencontre/débat « *Tourisme de masse, du paradis à l'enfer* » animé par Jonas Moerman de l'asbl Eco-Conso et organisé par l'Amicale d'Ans.
Renseignements : Mme Jakers au 0495/47.60.62.



- ▶ **Les lundis 12 et 19 octobre à 19h30 à Bastogne** : Ateliers de préparation de produits ménagers et cosmétiques de manière durable et naturelle. Organisation de la LLP et Mutualité du Luxembourg.
Renseignements : Andreea Genatzky au 061/21.50.80.

→ NTIC 2.0

- ▶ **Les lundis 7 septembre et 5 octobre de 9h à 12h à Namur** : Ateliers informatiques (initiation, premiers pas sur Internet, tous connectés) organisés par la Fédération de Namur. Gratuit, inscription obligatoire.
Renseignements : Valérie Renard au 081/24.03.53.
- ▶ **Le mardi 24 novembre à 14h00 à Libin** : Rencontre/débat « *Empreinte numérique, Quelles traces laissons-nous sur le net ?* » animé par le CLARA asbl et organisé par la Régionale Luxembourg Nord.
Renseignements : Andreea Genatzky au 061/21.50.80.

→ RESTER CITOYEN À PART ENTIÈRE

- ▶ **Le jeudi 17 septembre à 15h à Ath** : Rencontre/débat « *Les étiquettes sans prise de tête* » par M. Renaud De Bruyn de l'asbl Ecoconso organisé par l'Amicale d'Ath.
Renseignements : M. Renonnet au 0479/63.01.41.



- ▶ **Le mardi 29 septembre à Bastogne** : Journée "Bien vieillir chez soi ou en institution" organisée par LLP et Mutualité du Luxembourg. Journée d'information (habitats, aménagements, primes, avantages sociaux, ...) avec l'asbl Senoah, Yves Debouck (assistant social), l'asbl Bien vieillir et la Mutualité Libérale (assistants sociaux).
Renseignements : Andreea Genatzky au 061/21.50.80.
- ▶ **Le mardi 29 septembre à 19h30 à Bastogne** : Rencontre/débat « *Nos poisons au quotidien: sommes-nous tous contaminés ou manipulés ?* » par le Dr Alfred Bernard, Directeur de recherches au FNRS. Organisation de la Régionale Luxembourg Nord.
Renseignements : Andreea Genatzky au 061/21.50.80.
- ▶ **Le lundi 26 octobre à 19h30 à Bastogne** : Rencontre/débat « *Les ondes électromagnétiques, le wi-fi, la 4G, la 5G, sont-ils sans danger ?* » par Colette Devillers et organisée par la Régionale Luxembourg Nord.
Renseignements : Andreea Genatzky au 061/21.50.80.



C'est arrivé près de chez vous

Le Parlement européen et les conséquences du Brexit

Visites organisées par la LLP

Le fonctionnement de l'Europe et de ses institutions est complexe pour la plupart d'entre nous.

Entre rejet, acceptation, incompréhension et sentiment d'appartenance, notre cœur balance en fonction des décisions prises par ce que l'on appelle plus communément l'Europe. Il y a peu, un pays, le Royaume-Uni, a décidé de quitter cette Communauté. Cette décision inquiète et trouble les seniors, qui cherchent à comprendre les causes de ce départ.

Pour cela, une septantaine de seniors ont décidé de visiter le Parlement européen de Bruxelles, ce haut lieu décisionnel pour l'Europe, en compagnie d'un animateur qui répond à toutes leurs questions, évoque le sujet du Brexit, et permet aux aînés de débattre.

La visite a commencé par une présentation du Parlement européen et des autres institutions européennes.

A la fin de celle-ci, le député Européen Olivier Chastel est passé saluer les seniors de la LLP et a pris le temps de discuter avec ces derniers du devenir de l'Europe et des enjeux actuels. Une rencontre fort appréciée.



Différences entre toutes les institutions européennes ?

Le Parlement européen est le représentant des citoyens tandis que le Conseil de l'Union européenne représente les Etats membres. Ils travaillent ensemble et modifient, adoptent ou rejettent les propositions de loi proposées par la Commission européenne.

Le Parlement et le Conseil partagent donc le pouvoir de créer les directives ou règlements européens.

Les présidents des différentes institutions européennes :

- Commission européenne, Ursula Van der Leyen
- Parlement européen, David Maria Sassoli
- Conseil de l'Union européenne, Charles Michel

Quelques chiffres ...

27 pays, 24 langues, maximum 751 députés, 21 députés représentant la Belgique (le nombre est déterminé en fonction de la population du pays), 5 ans de législature.

Mais aussi 190 partis, 20 commissions de travail, 6.000 fonctionnaires, 2 ou 3 assistants parlementaires par député. 3 lieux de travail : Strasbourg (12 séances plénières par an), Bruxelles (les commissions et 6 mini sessions de 2 jours) et Luxembourg (pour principalement le secrétariat, les conseillers juridiques et traductions).

Pour l'instant, 705 députés siègent au Parlement dont 61% de nouveaux membres et 39% d'anciens, 41% de femmes et 59% d'hommes.

L'âge moyen des députés est de 49 ans, la plus jeune ayant 21 ans et 82 ans le plus âgé !

Quelques années clefs de la construction de l'Europe

1950 : Déclaration de Robert Schuman le 9 mai qui sera en quelque sorte l'acte de naissance de ce qui est aujourd'hui l'Union européenne. Le but était de créer une forme de coopération politique pour l'Europe qui rendrait impensable toute guerre entre les nations du continent. N'oublions pas que nous sortions du traumatisme de la seconde guerre mondiale...

1957 : Traité de Rome

1979 : Début du Parlement européen

La Journée de l'Europe

Chaque année, les institutions européennes ouvrent leurs portes au public à Bruxelles et à Strasbourg aux alentours du 9 mai lors de la **Journée de l'Europe**. Le 9 mai est la date anniversaire de la déclaration de Robert Schuman faite en 1950 et considérée comme l'acte de naissance de ce qui est aujourd'hui l'Union européenne.

Lors de cette journée de l'Europe, des activités, visites (des endroits inaccessibles habituellement), débats, concerts, ... y sont organisés (hormis cette année bien sûr).

Pouvoirs du Parlement européen conjointement avec le Conseil de l'Union européenne

- Adoption des lois européennes proposées par la Commission européenne
- Adoption du budget
- Approbation des accords internationaux
- Contrôle du pouvoir exécutif

Quelques exemples des actions et de l'aide du Parlement européen :

- Légiférer sur la suppression des frais de roaming au sein de l'Union européenne ;
- Soutenir financièrement de nombreux étudiants pour découvrir d'autres cultures dans le cadre de leurs études ;
- Soutenir des projets de redynamisation de certaines régions ;
- Aider pour certains secteurs en difficulté ;
- ...

Le Brexit

L'actualité du début d'année a été marquée par le Brexit, acté le 1er février dernier. Les images des députés anglais quittant l'Hémicycle resteront dans les mémoires. Concrètement, depuis quelques semaines déjà, le drapeau anglais ne flotte plus aux abords des bâtiments du Parlement Européen.

Comment va se passer le divorce ? Quelles seront les conséquences de ce Brexit ? Le départ de la Grande Bretagne va-t-il être suivi par d'autres ? L'Europe est-elle en déclin ?

Jusqu'au 31 décembre 2020, le droit de l'Union Européenne s'applique toujours au Royaume-Uni mais les négociations s'ouvrent sur les futures relations entre les deux parties. Avant toute chose, il y a un certain nombre de directives, normes et standards à accepter et à transposer pour poursuivre les relations commerciales et autres. Ces négociations s'annoncent difficiles, beaucoup d'Anglais étant animés par un certain nationalisme, voire... impérialisme ! On peut aussi relever un important problème de communication avec les médias et les politiciens, qui n'hésitent pas à mentir et à manipuler la population.

Concrètement, tout un ensemble de décisions devront être prises durant cette période de transition dans des domaines aussi variés que la circulation des personnes et des marchandises (douanes, frontières, visas...), la pêche (accès aux zones maritimes, répartition des quotas), la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, la politique étrangère, la sécurité, les accords pour le programme Erasmus...etc.

L'heure est donc venue de trouver des accords (et ce ne sera pas simple), durant cette période de transition qui

s'étendra jusqu'à fin 2020. On parle d'ailleurs déjà d'une prolongation d'un an tellement le programme est chargé !

Les discussions seront certes difficiles mais le Parlement européen est synonyme de discussion et consensus « à la belge ». Ils devraient donc y arriver !

Et les conséquences du Brexit ?

S'il est encore très difficile de prédire les conséquences de cette séparation, plusieurs faits peuvent déjà être constatés : le nombre de députés européens passé de 751 à 705. 27 sièges laissés par les Britanniques ont été attribués à quelques pays membres, qui étaient moins bien représentés (France, Espagne, Italie, Pays-Bas, Irlande, Estonie, Croatie...). 46 sièges restent libres au cas où l'Union s'élargirait encore.

Il y aura une importante lacune à combler d'un point de vue budgétaire. La Grande-Bretagne était, après l'Allemagne, le deuxième plus gros contributeur... Les autres pays membres devront se partager ce déficit à compenser,



en payant plus, ou en dépensant moins !

Conclusion

Après cette réflexion, les seniors comprennent mieux le rôle de l'Europe et de ses différentes composantes. L'importance du vote est ainsi rappelée par nos aînés. Concernant le Brexit, les discussions sont plus complexes et animées. En effet, l'Europe incarne encore pour certains un pouvoir supranational qui pose problème sur un ensemble de sujets (dont l'économie), tandis que d'autres soulignent les nombreuses années de paix vécues grâce à la construction européenne.

Là où toutes et tous retrouvent, c'est en tout cas sur la nature même du Brexit, un départ motivé par de mauvaises raisons (xénophobie, nationalisme, rejet de la solidarité...), géré par des politiciens plus soucieux de leur côte de popularité (et de leurs intérêts personnels) que de l'intérêt général, et dont les débouchés semblent au final fort peu positifs pour les « petites gens » de la population anglaise...

Wi-Fi 3G 4G Bluetooth - Quel est l'impact de ces ondes électromagnétiques sur notre santé ?

Les Seniors de Wavre s'interrogeaient sur ce sujet, parce qu'à l'heure actuelle, nous sommes tous connectés ! Smartphone, ordinateur, tablette, sonnette sans fil, oreillettes, montre connectée, appareil auditif, imprimante (et bientôt frigo, télévision, etc...)...

Tous ces appareils qui nous facilitent la vie (ou la compliquent, la question peut parfois se poser.!), fonctionnent par des ondes transmises dans l'atmosphère via des antennes relais. Certains appareils sont juste des récepteurs (GPS, radio) et d'autres émettent également.

Et nous... Nous sommes au cœur de ces champs magnétiques artificiels !

Les ondes électromagnétiques sont certes invisibles, mais omniprésentes. Il est impossible de leur échapper, et leurs conséquences sur la santé à plus ou moins long terme sont encore inconnues. Les intérêts commerciaux semblent parfois prendre le pas sur celui de la santé publique, et il est donc logique et sain de s'interroger.

Faut-il limiter la puissance de ces ondes ? Créer des zones sans ondes ?...

Pour commencer, il est capital de développer une réflexion critique et documentée sur celles-ci.

Pour nous y aider, **Wendy de Hemptinne**, physicienne passionnée de santé, est venue partager son savoir, et en

a profité pour nous donner quelques conseils afin de développer pour commencer une bonne hygiène électromagnétique. A la clé, un meilleur sommeil, davantage d'énergie et une meilleure qualité de vie.

VOICI 3 CONSEILS FACILES À METTRE EN PLACE :

- Limiter les appels passés avec un téléphone mobile, à défaut l'éloigner de son oreille.
- Remplacer les téléphones sans fils dans les maisons par des téléphones filaires.
- Désactiver les options sans fils... surtout si on porte les appareils à proximité du corps, dans une poche, au poignet, sur les genoux... également pendant le sommeil !

Vous pouvez retrouver la liste des conseils de précaution électromagnétique sur son site :

<https://physalis-consult.com/>

Et pour les sceptiques qui disent « si c'était si dangereux ça se saurait », souvenez-vous de l'amiante et du tabac, et suivons ce dossier de très près afin de voir comment tout ça va évoluer !

Les Seniors de Wavre



Siège de l'association

Sylvain Etchegaray - Direction
Marin Buyse – Chargé d'études

Corinne Rosier - Administration - Périodique

Christine Huclin - Secrétariat - Comptabilité - Graphisme

Rue de Livourne, 25 à 1050 Bruxelles

Tél : 02/538.10.48 • Fax : 02/542.87.45

info@llp-asbl.be • www.llp-asbl.be • Suivez-nous aussi sur Facebook 

N° de compte IBAN : BE08 3100 0051 6513 • N° entreprise : 413 720 836

Les animatrices et animateur régionaux

BRABANT WALLON

Emmanuelle Kuborn au 010/22.93.54 (les mardis avant midi, les jeudis et vendredis toute la journée)
Avenue des Déportés, 31-33 à 1300 Wavre - emmanuelle.kuborn@skynet.be

BRUXELLES

Aurélië Hooreman au 02/209.49.31 (toutes les matinées excepté le mercredi)
Place de la Reine, 51/52 à 1030 Bruxelles - lpb@mutplus.be

HAINAUT CENTRE

Olivia Strano au 064/84.84.67 (les lundis et jeudis toute la journée et mardi avant-midi)
Rue Anatole France, 8 à 7100 La Louvière – llp.olivia.strano@gmail.com

HAINAUT OUEST

Pierre Tromont au 069/34.38.39
Rue Morel, 9 à 7500 Tournai - pierre.tromont@mutplus.be

HAINAUT-NAMUR

Valérie Renard au 081/24.03.53 (les lundis avant-midi, mardis et jeudis toute la journée)
Rue Bas de la Place, 35 à 5000 Namur - llp.valerie.renard@gmail.com

LIÈGE

Marie-Blanche Ziane au 04/229.74.62 (les lundis, mardis et jeudis avant-midi)
E40 – Business Park Rue de Bruxelles, 174 à 4340 Awans - marie-blanche.ziane@libramut.be

LUXEMBOURG

Luxembourg Nord - Andreea Genatzy au 061/21.50.80 (les lundis et mardis toute la journée, jeudis avant-midi)
Rue des Jardins, 54 à 6600 Bastogne - Andreea.Genatzy@ml.be
Luxembourg Sud - Arlon - Mme Charlier, Présidente au 063/22.21.52

